PROCHAINES MANIFESTATIONS

Avril 2023	
Samedi 1er	Concert de Printemps de La Renaissance à la salle des fêtes
Dimanche 2	Concert à l'église de Veuves
Dimanche 9	Cyclocross de Vineuil au parc de loisirs
Vendredi 14 au lundi 17	Exposition organisée par Les Rencontres d'Onzain salle Rostaing
Samedi 15	Compétition Jeunes athlétisme organisée par l'AJBO au stade municipal
Dimanche 16	Salon des artistes amateurs organisé par Onzain Evènements à la salle des fêtes
Dimanche 23	Loto organisé par Ensemble et Solidaires UNRPA à la salle des fêtes
Samedi 29 et dimanche 30	Salon des Vins organisé par le Syndicat Touraine-Mesland salle Rostaing

Mai 2023	
Samedi 6 au dimanche 7	Comité de Jumelage - visite des anglais (salle des fêtes et salle Rostaing)
Samedi 6 au dimanche 7	Portes ouvertes et marché gourmand au Domaine du Paradis
Lundi 8	Cérémonie du 8 mai à la salle des fêtes
Lundi 8	Concert Festillésime église d'Onzain
Vendredi 12	Conférence du Groupe d'études locales à la salle Rostaing
Samedi 13	Marche organisée par l'ASJO Gym (salle Rostaing)
Samedi 13 et dimanche 14	Concert organisé par Les Arts d'Hélion aux Douves
Dimanche 14	Forum des artisans et commerçants sur la place
Jeudi 18	Loto organisé par l'ASCO Foot au Gymnase
Mercredi 31	Collecte du don du sang à la salle Rostaing

Juin 2023	
Samedi 3 et dimanche 4	Concert organisé par Les Arts d'Hélion aux Douves
Samedi 10 et dimanche 11	Marché au Domaine de Rabelais
Dimanche 11	Gratiféria organisée par Couleurs Planète Vivante
Dimanche 11	Concert église de Veuves « Duo Dyonisos »
Samedi 17	Gala de l'ASJO Gym au gymnase
Samedi 24	Fête de la musique sur la place
Samedi 24	Kermesse organisée par l'AAPEO à la salle des fêtes et dans la cours de l'école
Vendredi 30	Audition de fin d'année de l'école de musique salle Rostaing

TOUR DU LOIR-ET-CHER

Le 62ème Tour du Loir-et-Cher passera à Onzain le mercredi 12 avril 2023.

FETE DE LA MUSIQUE 2023

Samedi 24 juin sur la place

Chanteur amateur, professionnel ou groupe, vous pouvez participer et faire découvrir votre passion pour la musique.
Contactez-nous pour vous inscrire.

MARCHÉ DES RAVITAILLEURS

Dimanche 14 mai de 9h à 17h sur la place de l'église, à côté du marché des artisans-commerçants.
Contact : Gilles Chelin
06.07.98.88.45 - chelin@loire-touraine-mesland-vaucorneilles.fr

GRATIFÉRIA — Dimanche 11 juin 2023 — Place de l'église à Onzain.

Recevoir, donner, partager.

Un moyen de recycler ce dont nous n'avons plus besoin et qui sera réutilisé ailleurs. Donnez ce que vous voulez ou rien, prenez ce dont vous avez besoin. Objets : puériculture, jardinage, jouets, cuisine, décoration, livres, audio, vêtements….

Renseignements : Monique Delattre - 06.32.43.14.25

Veuzain sur Loire — VEUZAINFO le Flash

N°21 | Avril 2023 | trimestriel

Horaires Mairie d'Onzain

Lundi	9h-12h30 / 14h-17h
Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30 / 14h-17h
Jeudi	9h-12h30 / 14h-17h
Vendredi	9h-12h30 / 14h-17h

Horaires Mairie de Veuves

Mardi	9h-12h30
Vendredi	9h-12h30

Contact Mairie d'Onzain
02.54.51.20.40
mairie@onzain.fr
www.onzain.fr

Contact Mairie de Veuves
02.54.70.24.40
Nouvelle adresse mail-
veuves@veuzainsurloire.fr

L'édito

Ce flash parait dans un contexte qui n'est pas des plus enthousiasment mais pourtant il faut continuer de vivre et à travers les articles qu'il contient, vous verrez que nous faisons tout pour que cela se passe dans les meilleurs conditions possibles pour notre commune avec une volonté partagée par l'ensemble de l'équipe, élus et personnels « BIEN LA GERER ».

Beaucoup d'évènements perturbent notre quotidien,
Inflation générant bien des augmentations,
Excès de température et pénurie d'eau,
N'oublions pas également la guerre en Ukraine,
Le contexte politique parachevant ce tableau.
Aussi nous nous devons d'être très vigilants,
Gérer en bon père de famille notre commune,
Et malgré ça répondre au mieux à vos attentes.
Rôle qu'a à l'esprit toute l'équipe municipale.
Et vous le constaterez à travers les articles,
Remercions ici élus et salariés pour ça.

Et en attendant de retrouver des conditions de vie plus sereines, continuons de faire vivre les commerces locaux et faisons preuve de solidarité, de civisme et de bonne humeur pour ne pas aggraver les choses.

Pierre OLAYA
Maire de Veuzain-sur-Loire

Un espace de coworking à Veuzain ?

La commune réfléchit actuellement à la création d'un espace de coworking à l'étage du bâtiment de l'espace France Services, 4 rue Gustave Marc. Les espaces de coworking sont des lieux conviviaux où des personnes partagent le même espace pour travailler. Ils s'adressent le plus souvent aux salariés en télétravail, aux indépendants ou aux travailleurs en déplacement. Nous disposons aussi de bureaux indépendants à louer.
Afin d'évaluer l'intérêt d'ouvrir ce type de lieu dans la commune, les personnes susceptibles d'être intéressées sont priées de répondre à ce petit sondage.
Merci de votre contribution.

Flashez ici pour accéder au sondage en ligne ou contactez pvd@onzain.fr

Distribution du bulletin

Des administrés nous ont signalé n'avoir pas reçu le bulletin annuel début janvier. Peut-être est-ce un problème de distribution ?
N'hésitez pas à le signaler en mairie afin que nous puissions corriger cet oubli pour la prochaine fois.

Volailles et palmipèdes : déclarer les animaux en mairie

T**ous les détenteurs de volailles et palmipèdes doivent déclarer en mairie leurs animaux.** Ce recensement permettra d'assurer l'effectivité des mesures prises pour lutter contre l'influenza aviaire.

Afin de s'assurer de la **bonne information de l'ensemble des détenteurs de volailles** dans le cadre de la procédure de lutte contre l'influenza aviaire, le préfet a adressé un courrier à tous les maires du département pour qu'ils mettent à jour le **recensement des exploitations détenant des volailles**.

Tous les propriétaires de volailles et palmipèdes sont concernés, **quel que soit leur nombre.**

En effet, l'efficacité de la démarche dépendra de la bonne connaissance par chaque détenteur de ses responsabilités et de l'application rigoureuse des mesures qu'il a à mettre en œuvre.

Ainsi, l'ensemble des détenteurs de volailles doivent adresser une déclaration de détention d'oiseaux à la mairie de la commune où sont détenues les volailles. Le formulaire de déclaration est le modèle Cerfa 15472*01.

Vous pouvez retrouver le formulaire et toutes les autres informations sur le site de la commune www.onzain.fr

MICRO-CRECHE

Ouverte depuis septembre 2022, la micro crèche s'inscrit pleinement dans l'offre de garde des jeunes enfants sur la commune. Les tout-petits sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h30, par une équipe dynamique, composée de trois professionnelles de la petite enfance :
Fabienne Lacôte, éducatrice de jeunes enfants depuis 2016, et référente technique, aime aménager des espaces dans lesquelles les enfants font de multiples expérimentations.
Victoria Aubert, titulaire du CAP AEPE depuis 2020 (Accompagnant Educatif Petite Enfance), imite les cris des animaux avec un savoir-faire proche de la réalité.
Ingrid Ras, titulaire du CAP PE (Petite Enfance) depuis 2011, aime proposer des activités en lien avec la nature.
Chaque professionnelle accueille et accompagne les enfants dans leurs expériences et découvertes variées. Chacune est garante du bien-être affectif et physiologique de l'enfant, à travers l'écoute des émotions, les soins du quotidien, un regard vigilant et bienveillant.

Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter les professionnelles au 02.54.20.88.40 ou par e-mail : microcreche@onzain.fr

Inscriptions Scolaires

Rentrée 2023 : les inscriptions scolaires pour la rentrée 2023-2024 sont ouvertes.

Vous êtes domicilié sur la commune de Veuzain-sur-Loire et votre enfant est né en 2020, nous vous conseillons de prendre rapidement contact avec le service enfance jeunesse et vie scolaire afin de retirer un dossier d'inscription pour la rentrée de Septembre 2023 à l'école maternelle. Les parents doivent se présenter munis de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Tél : 02.54.33.73.41

@ enfancejeunesse@onzain.fr

FORUM JOBS D'ÉTÉ

Le forum jobs été et alternance a eu lieu le samedi 11 mars de 12h à 17h dans la salle Abel Genty. Les familles ont pu se rendre sur place pour y découvrir 1300 offres d'été, mais aussi des offres pour de l'alternance. Notre fréquentation s'est vue doublée par rapport à l'année dernière avec 200 visiteurs. Nous sommes ravis de cette belle expérience.

11 partenaires ont répondu présents pour ce forum et ont pris le temps nécessaire pour répondre aux éventuelles questions des familles.

Tous ont reçu entre 5 et 20 CV sur place. Les partenaires sont enchantés de cette expérience et nous ont dit à l'année prochaine.

CHANTIERS CITOYENS

Comme chaque année, la commune propose aux jeunes Veuzainois de 16 à 18 ans non révolus, la possibilité de découvrir le milieu professionnel et d'être rémunérés.

Cette année les chantiers citoyens se dérouleront **du 17 au 21 juillet 2023**.

5 postes sont à pourvoir :
- 2 postes en animation à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Veuzain- sur-Loire (ALSH)
- 1 poste à la restauration scolaire d'Onzain
- 2 postes aux services techniques

Pour postuler adressez un CV et une lettre de motivation,
avant le 12 mai 2023,
à l'attention de Monsieur le Maire et en précisant en objet :
"Candidature aux chantiers citoyens" et le poste pour lequel vous postulez.

Renseignements et dépôt de candidature :
polejeunesse@onzain.fr

2023 : un budget encore marqué par d'importants investissements

1 - Budget de fonctionnement :

Notre budget prévisionnel 2023 est construit avec prudence.

Nous avons « surestimé » nos dépenses et « sous-estimé » nos recettes.

En matière de dépenses, nous avons construit notre projet sur la base d'une inflation du montant de nos achats de 4% et d'une évolution de notre masse salariale de 6% en anticipant une nouvelle revalorisation du point d'indice de la fonction publique. Les effectifs municipaux devraient rester constants cette année, voire en légère diminution avec deux départs en retraite qui ne seront pas remplacés à 100%.

En matière de recettes, 100% des ménages sont désormais dispensés du paiement de la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Celle-ci est remplacée par une dotation de l'Etat qui est figée et sur laquelle nous ne pouvons plus intervenir.

Compte-tenu d'un très important programme d'investissements, nous avons décidé d'augmenter la taxe foncière de 2% en 2023 et de 2% en 2024. Cette taxe n'avait pas évolué depuis 2015. Nous avons également décidé d'augmenter dans les mêmes proportions la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et nous avons institué une nouvelle taxe sur les logements vacants. Cette dernière est essentiellement destinée à inciter les propriétaires à effectuer des travaux permettant de remettre ces logements en location et faire ainsi venir de nouvelles familles sur la commune.

2 - Budget d'investissement :

Pour ce qui concerne les investissements, l'année 2023 sera la plus importante du mandat avec un total d'investissements prévu de 2,8 millions €.

Au titre des projets les plus importants, citons :

- ⇒ Le rachat et l'agrandissement/modernisation de l'actuelle Maison médicale pour environ 1 million €. Le but de cette opération est bien sûr de faire venir de nouveaux praticiens généralistes pour remplacer les médecins partis à la retraite et peut-être de faire venir quelques médecins spécialistes. Ce projet est essentiel pour maintenir et si possible développer l'offre médicale dans notre ville.
- ⇒ La création dans l'ancienne école Genevoix d'un pôle artisanal, pour un montant total de 850.000 €, permettant d'accueillir 4 à 5 professionnels. Cette construction va se faire en harmonie avec la place qui avait été rénovée en 2017. Les travaux sont presque achevés.
- ⇒ La réalisation du 3e tronçon (sur 4) de la RD 58 pour environ 300.000 €. Les travaux sont commencés et se termineront mi-mai.
- ⇒ Des travaux de rénovation de notre gymnase portant cette année sur son éclairage et sa sonorisation.
- ⇒ La modernisation de notre éclairage public, en remplaçant par des Leds nos anciens lampadaires énergivores.

Pour réaliser cet ambitieux programme, nous devrons emprunter environ 1 million €. Toutefois, notre encours de dette en fin de mandat (2026) se situera au même niveau qu'en début (2020) puisque nous remboursons chaque année environ 250.000 €.

Les comptes 2022 et le budget primitif 2023 ont été adoptés par le Conseil Municipal du 23 février 2023, à l'unanimité de ses membres.

Yves Lecuir, Maire délégué d'Onzain
en charge des finances de Veuzain-sur-Loire

Répartition des recettes pour 100 €

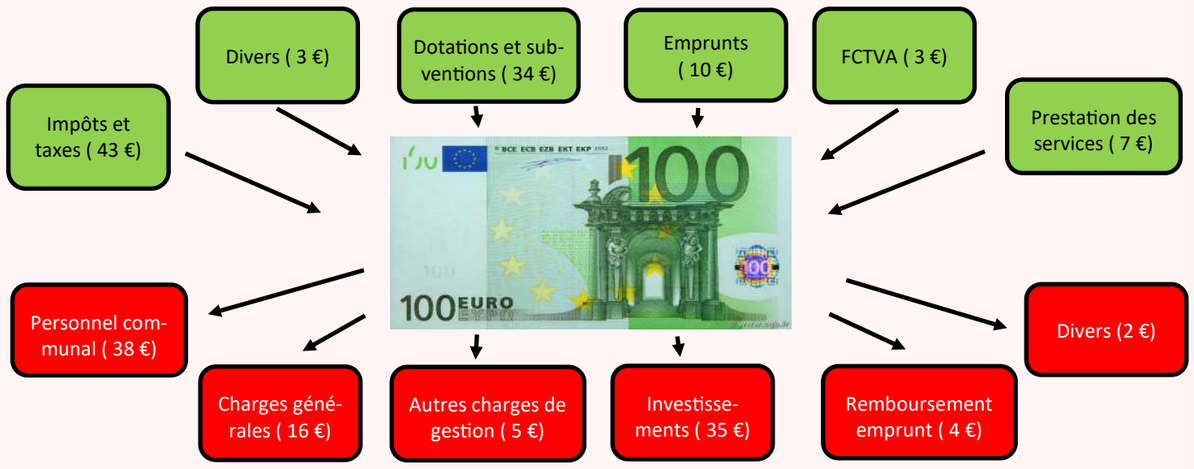

Répartition des dépenses pour 100 €

COMPTES MUNICIPAUX

2022 : l'année de tous les périls

Tout le monde le sait, l'année 2022 a été une année difficile pour tous les Français : particuliers, entreprises et collectivités.

La guerre à nos portes a contribué à entretenir l'inflation : les prix de l'énergie, des céréales, des produits phytosanitaires ont été impactés par le conflit, l'Ukraine et la Russie figurant parmi les premiers producteurs mondiaux, notamment pour ce qui concerne le gaz et le blé.

Le ralentissement de la croissance mondiale a contribué également à la hausse des prix en générant des pénuries dans nombre de productions.

Le résultat pour la France a été un retour à une inflation élevée, plus de 6%, un taux que nous n'avions pas connu depuis les années 80. Et même 14% pour les seuls produits alimentaires. Pour aller jusqu'à un quadruplement du coût du gaz et de l'électricité.

Pour notre commune, nous sommes parvenus à limiter les effets de cette conjoncture défavorable.

Nos charges à caractère général n'ont augmenté que de 20% par rapport à 2021, grâce essentiellement à notre adhésion à un groupement d'achats qui a lissé les hausses du prix de l'énergie et grâce aussi à des décisions d'économies que nous avons prises très tôt, en particulier en matière d'éclairage public.

En matière de dépenses de personnel, nous avons dû faire face à un relèvement de 3,5% de point de l'indice de la fonction publique, mais nous sommes néanmoins restés à l'intérieur de notre prévision budgétaire.

Au final, notre compte de fonctionnement s'établit ainsi.

Résultat de fonctionnement	Réalisé 2021	Prévu 2022	Réalisé 2022
Dépenses de l'exercice	3 266 105,61	4 118 411,00	3 663 021,63
Recettes de l'exercice	3 345 337,18	3 618 411,00	3 914 481,17
RESULTAT D'EXERCICE	79 231,57	-500 000,00	251 459,54
Report	500 000,00	500 000,00	500 000,00
RESULTAT DE CLOTURE	579 231,57	0,00	751 459,54

Il permet de dégager un résultat de 251.000 € qui vient s'ajouter à notre excédent de 2021 (+ 500.000 €) pour nous donner un résultat de clôture de 751.000 €, tout-à-fait honorable puisqu'il nous permet de conserver une trésorerie supérieure à 2 mois de fonctionnement, ratio auquel nous sommes particulièrement attachés.

En matière d'investissements, l'année 2022 a vu une fois encore la concrétisation de projets importants, parmi lesquels :

- La réalisation du 2e tronçon de la RD 58 (route de Chouzy). Au final lorsque les tronçons 2023 et 2024 auront été effectués, l'ensemble de la rénovation de cet axe (de LIDL jusqu'au panneau de sortie d'Onzain) nous aura coûté entre 1 et 1,2 million d'euros. Voilà pourquoi nous ne pouvons pas refaire toutes les routes en même temps.
- Le terrain de football synthétique qui va permettre aux pratiquants et aux classes d'excellence du Collège d'Onzain de s'entrainer toute l'année et qui aura coûté 0,8 million d'euros mais avec environ 0,6 million d'euros de subventions.
- L'Espace France-Services qui ramène les services publics au plus près de nos habitants.

Au total nous aurons investi 1,8 million d'euros en 2022. Notre compte d'investissement s'achève avec une perte de 133.000 € mais nous avons en attente un solde de 167.000 € de subventions portant sur 2022 mais que nous recevrons en 2023. Notre résultat « économique », ramené à l'exercice, est donc positif d'environ 35.000 €.

Yves LECUIR
Maire délégué d'Onzain, en charge des finances de Veuzain-sur-Loire

VOIRIE

Comme vous avez pu vous en rendre compte, les grands travaux ont repris sur notre commune.

Comme prévu, nous avons lancé le chantier de la réfection (3ème tronçon) de la RD 58, en fait la Rue d'Asnières. C'est par le réseau d'assainissement que nous avons commencé : pose de tabourets devant chaque habitation et remplacement des regards. Quand tous les travaux de voirie seront terminés il sera procédé au chemisage des canalisations. Ces travaux sont pris en charge par Agglopolys.
A partir de mi avril ce sont les bordures qui seront (partiellement) remplacées pour après travailler sur la réfection des trottoirs.
Ensuite ce sera la chaussée (bande de roulement) qui sera refaite après rabotage de la structure actuelle. Il est prévu que ce chantier soit achevé mi juin.

Coût des travaux :
⇒ assainissement : 200 000 € (Agglopolys)
⇒ Trottoirs, bordures : 235 000 € (commune)
⇒ Chaussée : 60 000 € (Département)

Nous n'ignorons pas la gêne occasionnée par ces travaux, notamment pour les riverains.
A cet effet, une réunion publique s'est tenue permettant aux riverains, à l'entreprise et aux représentants de la commune d'avoir des échanges fructueux et ainsi réduire le plus possible les nuisances.
En parallèle, avec la commission sécurité, nous étudierons les solutions les plus pertinentes qui permettraient de réduire la vitesse.

Gérard Hersant, Adjoint en charge de la voirie, des réseaux et des bâtiments

INCIVILITÉS

Au Clos des Oiseaux à Veuves, des jeux tout neufs payés par la collectivité…et déjà tagués de grossièretés inadmissibles.

Incivilités, dégradations parfaitement regrettables dont nous subissons tous les conséquences visuelles et pécuniaires.

QUEL DOMMAGE !

BATIMENTS

- **Etablissement France Services, 4, Rue Gustave Marc**

Les travaux sont terminés, reste la cour à aménager. Les usagers sont ainsi accueillis dans des locaux confortables et très fonctionnels.

- **Relais Petite Enfance (RPE), 36, Rue de l'Ecrevissière**

Comme prévu, nous avons début mars mis à disposition des assistantes maternelles de nouveaux locaux qui semblent donner toute satisfaction.

- **Pôle Genevoix, 19, Rue de la Justice**

Ce chantier démarré en décembre devrait être terminé fin avril, début mai. Les travaux sur les bâtiments permettent la création de 4 espaces de services ou commerciaux, 1 de 100 m² et 3 de 50 m². L'aménagement de la cour intégrera un parking paysager et sera traité dans la continuité de la place.

Gérard Hersant, Adjoint en charge de la voirie, des réseaux et des bâtiments

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Nous sortons d'un hiver où la pluie a fait défaut, ce qui va être sûrement problématique pour notre nappe phréatique. Si la météo ne s'arrange pas, je suis inquiet pour les fleurissements à venir et nos espaces verts avec cette crainte d'arrosages interdits par arrêté préfectoral.

Quelques élagages ont eu lieu sur la commune et se poursuivront courant 2023 selon le budget prévisionnel. La cour de l'Espace France Services sera aménagée et fleurie courant avril/mai. Les bulbes du rond-point pointent déjà leur nez. L'entrée d'Onzain en venant de Chouzy sera colorée au moyen de jachère fleurie.

Des aménagements paysagers sont à l'étude à la gare d'Onzain ainsi qu'au niveau de la circulation et des stationnements.

Des plantations sont en cours devant la mairie de Veuves après la démolition de la véranda. Après l'installation de jeux d'enfants qui font le bonheur des jeunes au Clos des Oiseaux de Veuves, des aménagements fleuris (rosiers/figuiers...etc.) ont été plantés.

Dans un souci de préservation de notre ressource en eau, pensez à récupérer et à réutiliser vos eaux pluviales en installant des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage de vos jardins.

Peut-être aussi choisir d'utiliser moins de plantes annuelles au profit de plantes vivaces pérennes mieux adaptées à la sécheresse, comme nous ferons prochainement devant la mairie d'Onzain.

Les beaux jours arrivent, la végétation démarre, les jardiniers vont refleurir notre commune.
Vous aussi, n'hésitez pas à participer au fleurissement devant vos maisons et dans vos jardins.
Pensez à entretenir vos haies de clôture afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine piétonnier.
Pensez aussi à maintenir vos trottoirs et caniveaux en bon état de propreté.
Merci de participer à l'effort collectif et citoyen de Veuzain.

Philippe Bellamy, Adjoint en charge de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité

SÉCURITÉ

En raison des vitesses trop excessives :

- ⇒ Suite à la réunion publique du samedi 28 janvier une étude d'aménagement avec le Département est lancée dans le hameau de Vauliard ainsi qu'aux 2 entrées.
- ⇒ Une autre étude est en cours pour l'entrée d'Onzain en venant de Monteaux.
- ⇒ Une concertation rue des Rapins a été lancée en janvier dernier auprès des riverains pour recueillir leur avis sur la sécurité dans cette rue et sur la vitesse des véhicules. Avec ces retours, nous allons réfléchir à l'opportunité d'installer des aménagements de sécurité.
- ⇒ Le policier municipal fait depuis le début de l'année 2023 des points fixes de contrôle dans différentes rues d'Onzain. Il est aussi vigilant sur le stationnement dans le bourg d'Onzain.

La sortie de Casino posait problème en matière de visibilité. Côté gauche, des arbres très malades ont été retirés ainsi que les banderoles publicitaires du magasin. Côté droit, le garage a retiré ses voitures qui ont laissé place à 4 grosses pierres. Nous y voyons dorénavant plus clair.

La protection d'Onzain a été renforcée en 2022 avec la pose de nouvelles caméras de vidéo protection au niveau du rond-point, de la gare et devant la mairie. Pour 2023, une caméra sera installée sur la place d'Onzain et nous étudions la faisabilité (problème de raccordement électrique à ce jour) d'en installer une au City rue des Bosseries.

FACE A LA RECRUDESCENCE DES VITESSES EXCESSIVES
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE MERCI DE LEVER LE PIED.

VIE ECONOMIQUE

Marché des Artisans et Commerçants

Le forum des Artisans et Commerçants change de nom en 2023 pour s'appeler le **Marché des Artisans et des Commerçants** qui aura lieu le dimanche 14 mai.

C'est bientôt ! Profitons de cette journée conviviale et printanière pour rendre visite à nos exposants sur la place.

Le marché hebdomadaire du jeudi après-midi

Nous avons la chance d'avoir un marché avec des commerçants qui nous proposent des produits de qualité, sachons en profiter ! C'est aussi un lieu de rencontre, bien aménagé avec ses terrasses de cafés. Ils sont tous là pour nous servir pour notre plus grand plaisir et nous les en remercions.

Les nouvelles installations sur la commune

⇒ **UN POIL PLUS COURT** Toilettage pour chats et chiens, 37 Grande Rue - Tel : 07.77.67.17.90

⇒ **L' Atelier de Réparations de motos et quads de Sylvain,** Route de Chouzy - Tel : 06.80.95.93.01

Bienvenue à ces nouveaux en attendant d'autres surprises dans le prochain bulletin.

A bientôt pour d'autres informations.

Pierre Bonneville
Adjoint en charge des affaires économiques & agricoles

SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Sport

Le terrain de football synthétique est terminé ! Les joueuses et joueurs de l'ASCO, ainsi que les sections spécifiques filles et garçons du collège commencent à le découvrir.

Gymnase municipal : l'éclairage du terrain a été refait à neuf pendant les vacances de février.

A la fois plus économe et plus éclairant, les clubs sportifs de Badminton, Handball et Basket apprécient cette nouvelle solution.

Cross régional :

Le 29 janvier dernier, l'AJBO a organisé le cross régional (quart de finale nationale) au parc de loisirs. En dehors du côté balade ou zone de loisirs, le « poumon vert » d'Onzain est toujours apprécié pour ce type d'activité attirant beaucoup de monde. Pour cette épreuve, 1200 athlètes ont participé tout au long de la journée.

Téléthon

Les résultats finaux sont arrivés courant janvier.

Sur la commune, les diverses actions et fonds ont permis de collecter 5 610 €, somme intégralement reversée à l'association nationale AFM.

Merci aux organisateurs et bénévoles et bien sûr à tous les donateurs.

Philippe Carrez
Adjoint au sport et à la vie associative.